



arseaa
action solidaire

ASSOCIATION REGIONALE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2017

COLLEGE « SALARIES »

A retourner avant le 21 Avril 2017 à :

A.R.S.E.A.A. *Action Solidaire*
-Assemblée Générale-
7 chemin de Colasson - 31100 TOULOUSE

Je soussigné(e), Prénom, NOM :

Domicilié(e) à :

.....

Courriel Tél

Pôle et/ou Etablissement

Art. 3 des statuts :

« Ce collège regroupe les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée qui souhaitent, au-delà de leur intérêt personnel ou catégoriel, s'impliquer dans un esprit militant dans l'Association, ainsi que les anciens salariés notamment pendant le délai de latence de 3 ans au terme duquel ils peuvent acquérir, le cas échéant, la qualité de personne qualifiée »

Demande mon adhésion à l'ARSEAA en tant que membre du Collège « SALARIES »

Règle ma cotisation annuelle d'un montant de **15 €** :

par chèque, à l'ordre de "arseaa - action solidaire"

en espèces.

A, le

Signature :